

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

MAYOTTE



PARIS-ROISSY
CHARLES DE GAULLE

EMIRATS
ARABES
UNIS

KENYA

TANZANIE--

COMORES

MOZAMBIQUE

MADAGASCAR

ENVIRONNEMENT

374 KM²

Superficie totale

2 ÎLES PRINCIPALES

“Grande-Terre et Petite-Terre”

1 100 KM²

Superficie dulagon

23 %

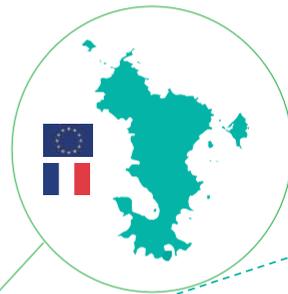
Superficies agricoles utilisées

26°C

Température annuelle
moyenne

74 000 KM²

Zone économique exclusive (ZEE)



INDE

MAYOTTE

MAURICE

REUNION



À VOLD'AVION, MAYOTTE SE TROUVE À

15 mn des Comores

45 mn de Madagascar

1H à 2H de l'Afrique de l'est

(Kenya, Mozambique, Tanzanie, Afrique du sud)

2H de la Réunion et de l'Île Maurice

1H30 des Seychelles

EDITO DU PRESIDENT



Ben Issa OUSSENI

Vice-président du Conseil Départemental de Mayotte

Président de l'Agence de développement et d'innovation de Mayotte (ADIM)

Mayotte possède des données économiques riches et récentes mises à disposition par l'ensemble des partenaires de l'Agence de développement et d'innovation de Mayotte que sont notamment l'Insee, l'Agence française de développement, l'Institut d'émission des départements d'outre-mer et le Pôle emploi.

La création de l'Observatoire économique de Mayotte a été inscrite dès la mise en place de l'ADIM avec pour ambition de centraliser et de synthétiser des données fournies par nos partenaires. L'objectif est de mettre à disposition des acteurs économiques des informations utiles à une meilleure appréciation de leurs interventions.

DES DONNÉES CHIFFRÉES AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE MAHORAISE



Après une première production réalisée à l'occasion des événements INVEST in Mayotte, Paris et Maurice, respectivement en septembre et octobre 2019, nous avons souhaité pour la 2^{ème} édition du Forum économique de Mayotte mettre en valeur des données portant sur les principaux thèmes qui y seront présentés.

C'est ainsi que paraît cette première brochure, composée de 6 fiches thématiques abordant les domaines suivants :

- L'hôtellerie
- L'économie circulaire
- La santé
- Le port
- L'aéroport
- L'emploi et la formation

Je tiens à remercier l'ensemble de nos partenaires, les services de l'État et du Département ainsi que les acteurs économiques quant à la remontée et le partage des informations indispensables au développement et à l'attractivité de Mayotte.

SOMMAIRE

05

Données clés de Mayotte

06

Le développement de l'hôtellerie, vecteur de croissance pour le tourisme

08

L'économie circulaire à Mayotte, un potentiel à valoriser

09

Le Centre Hospitalier de Mayotte investit et se modernise tandis que le secteur privé s'implante face à des besoins de santé toujours plus importants

11

Le Port de Longoni, un pilier de l'économie Mahoraise qui a l'ambition de devenir un Hub dans le canal du Mozambique

15

Un Aéroport aux normes européennes en forte croissance qui cherche à s'adapter aux nouveaux enjeux de développement de Mayotte

17

L'emploi et la formation au cœur du développement économique



OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

DONNÉES CLÉS DE
MAYOTTE

DÉMOGRAPHIE

Population (au 1^{er} janvier 2020) :
279 471

Taux de croissance annuel moyen de la population sur la période 2014-2020 :
+3,8 %

Projection de la population 2030 au rythme de croissance actuel :
400 000 HABITANTS

Taux brut de natalité (pour 1 000 habitants en 2018) : **36,1**

Indice conjoncturel de fécondité (2018) :
4,65

Densité de la population (2020) :
747 HAB./KM²

Espérance de vie à la naissance (2018) :
**75,6 ANS POUR LES HOMMES,
76,0 ANS POUR LES FEMMES**

Source : Insee, IEDOM

ÉCONOMIE

Capitale économique :
MAMOUDZOU

PIB à prix courant (2017) :
2,396 MILLIARDS D'EUROS

Taux de croissance du PIB en Valeur (2016-2017) : **+7,5 %**
PIB par Habitant (2017) :
9 380 €

Dépenses finales de consommation des Administrations (2017) :
1,5 MILLIARDS D'EUROS

Consommation finale des ménages (2017) : **1,2 MILLIARDS D'EUROS**

Taux d'inflation (2019) : **-0,2 %**

Solde de la balance commerciale (2019) :
-682,1 MILLIONS D'EUROS

Taux de couverture (exportations/importations) (2019) :
12%

Taux de dépendance aux énergies fossiles (2018) :
94,7%

Consommation d'électricité par an en KWh/hab. (2018) : **1 022**

Population active des 15 ans ou plus (actifs occupés + chômage en 2019) :
74 600

Population active occupée des 15 ans et plus (2019) : **52 200**

Taux d'activité des 15 ans et plus (2019) :
49,1%

Taux de chômage (2019) :
30,1%

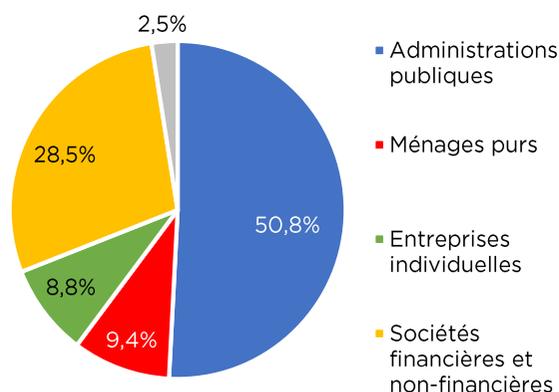
Croissance de la consommation (ménage et collectivités publiques entre 2016 et 2017) : **3,3 % par an**

SMIC horaire brut (2019) : **7,66 €** contre 10,03 € pour le reste de la France

Contrat de convergence :
1,6 MILLIARDS D'EUROS

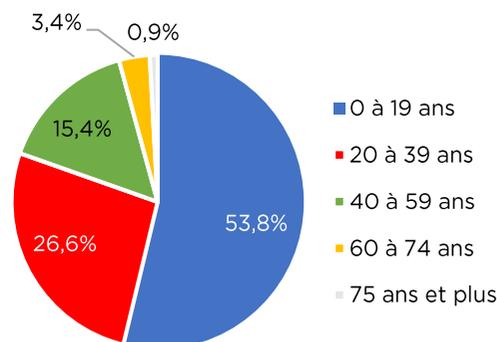
Enveloppe de fonds Européens pour Mayotte sur la période 2014-2020 : **325,5 MILLIONS D'EUROS**

Répartition de la valeur ajoutée par secteurs institutionnels en 2017



Source : Insee

Population mahoraise en 2020 par tranches d'âges



Source : Insee



TOURISME & CROISSANCE

Le développement de l'hôtellerie, vecteur de croissance pour le tourisme

UN NOMBRE DE TOURISTES D'AGRÉMENT, D'AFFAIRES
ET UNE OFFRE D'HÉBERGEMENT STABLE

Mayotte a accueilli 56 300 touristes extérieurs en 2018, dont 56 % en provenance de l'Hexagone et 39 % en provenance de La Réunion. Le tourisme sur l'île est principalement affinitaire (63 % du total).

Le tourisme d'agrément et le tourisme d'affaires restent minoritaires (respectivement 18 % et 16 %) mais en progression (+2 % et +7 % sur 1 an).

Sur la dernière décennie, le nombre de touristes accueillis a progressé de 48,2 %, soit une hausse de 4,0 % en moyenne par an.

Cependant, ce phénomène est essentiellement porté par la hausse du tourisme affinitaire (**+113,0 % sur la période**).

Le nombre de touristes d'agrément annuel se stabilise autour des 10 000 visiteurs depuis 2012 tandis que le tourisme d'affaires progresse de **5,3 % depuis 2008**.

Cela s'explique en grande partie par un coût des billets et du séjour élevé. L'offre actuelle d'hébergement en volume et en structures n'est pas adaptée au développement du tourisme.



Satisfaction
globale :

95,46 %



Durée moyenne de
séjour :

Agrément >19 JOURS
Affaires >12 JOURS



Dépenses totales des
touristes en 2018 :

28,2 MILLIONS d'euros



Dépenses moyennes
par touriste par jour :

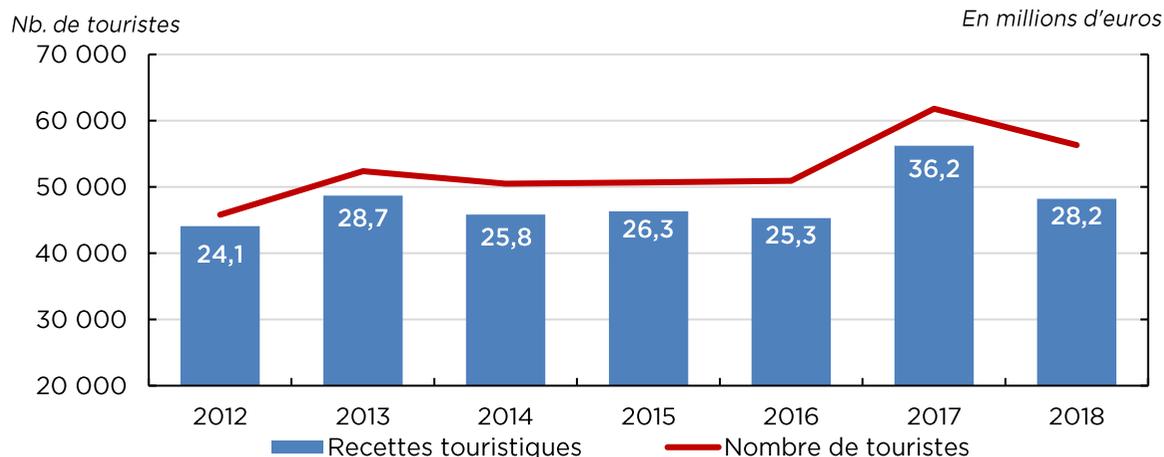
Agrément > 27 EUROS
Affaires >93 EUROS



Touristes
souhaitant
revenir sur
le territoire :

87 %

Fréquentation et recettes touristiques annuelles



Sources : Insee, Comité départemental du tourisme

11 800 TOURISTES

(Soit **21 %** du total) ont résidé dans un hébergement marchand (hôtel, gîtes ou maison d'hôtes) ce qui représente une croissance de **27 % sur 1 an**.

66 % des résidents de l'hébergement marchand proviennent du tourisme d'affaires et 20 % du tourisme d'agrément.

En 2018, l'Aéroport international de Dzaoudzi-Pamandzi a accueilli **369 075 passagers** hors transit. **5 compagnies** proposent **11 liaisons directes** (Paris, La Réunion, Moroni, Mohéli, Anjouan, Nosy Be, Tananarive, Diego Suarez, Majunga, Nairobi, Dar Es Salaam).

En 2018, **6 paquebots** ont fait escale dans le Port de Longoni, avec à leurs bords 3 279 passagers. Ces chiffres, étaient plus importants dans les années 2000. En 2008, l'île accueillait 38 escales de Paquebot et 5 998 passagers

Mayotte est membre du réseau des « Iles vanille », qui est un regroupement des acteurs et des offices de tourisme de l'Océan Indien dont le but est de renforcer le poids et la visibilité de leurs territoires.

Capacité d'hébergement existantes :

En 2018, selon le Comité départemental du tourisme il existe 57 établissements d'hébergement marchand :

- 10 Hôtels
- 8 résidences de tourisme
- 39 gîtes et chambres d'hôtes
- 452 chambres et 1 032 lits (2015, dernière estimation disponible)

Le nombre de lits et de chambres disponibles n'a quant à lui que peu varié depuis 2010. Le nombre d'hôtels et de résidences touristiques reste identique depuis 2011.

Par corolaire, le marché se retrouve dans une situation de saturation de l'offre limitant ainsi la progression de la demande, malgré la présence de gîtes et de maison d'hôtes ainsi que le développement de plateformes proposant un hébergement chez l'habitant.

Une hausse de l'offre d'hébergement pour répondre à la saturation du marché

Le développement de l'hôtellerie à Mayotte

L'HEBERGEMENT ET LA RESTAURATION À MAYOTTE EN CHIFFRES

EMPLOIS TOTAUX (2017) : **895 (+19,0 % par rapport à 2012)**

CHIFFRE D'AFFAIRES (2017) : **40,5 millions D'EUROS (2,3 % du total)**

VALEUR AJOUTÉE (2017) : **17,4 MILLIONS D'EUROS (3,0 % du total)**

INVESTISSEMENTS (2017) : **2,6 MILLIONS D'EUROS (1,4 % du total)**

TAUX DE MARGE MOYEN (2017) : **31,1 %**

Source : Insee



est en partie limité par les problématiques foncières (nombre de terrains disponibles, impact écologique, occupation informelle des chantiers).

Par conséquent, dans le cadre du nouveau Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs, le Département a identifié les sites et le foncier qui seront mis à disposition des investisseurs, par le biais d'appels à projets, pour la construction de futurs établissements.

Ainsi, les objectifs suivants ont été fixés :

-150 nouvelles chambres dans les 5 ans et 500 dans les 10 ans

-5 à 6 hôtels côtiers dans les 5 ans

-2 à 3 projets de 40 à 60 chambres

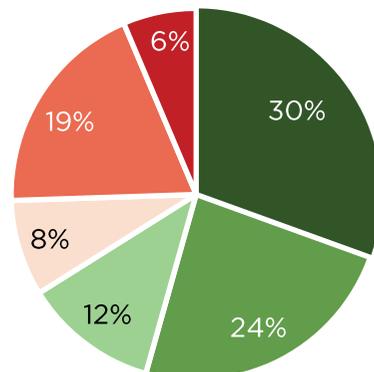
-2 à 4 établissements écotouristiques de niveau 3 étoiles ou plus

À cela s'ajoute la volonté de développement de l'éco-tourisme et d'écologie, ainsi que le projet d'hôtel de l'aéroport de Dzaoudzi-Pamandzi qui devrait débuter en 2020. Pour la réalisation des projets, des dispositifs d'aide de financement sont possibles.

En parallèle des projets cités ci-dessus, un développement des métiers de l'hôtellerie (formation et « fidélisation » du personnel) ainsi qu'à celui de la logistique (approvisionnement, transports) sont envisagés à Mayotte.

Sources : Insee, Aéroport de Dzaoudzi-Pamandzi, Mayotte Channel Gateway, Comité départemental du tourisme de Mayotte.

Composition des ordures ménagères résiduelles enfouies à l'ISDND en 2017 en fonction de leur poids



- Déchets compostables
- Déchets recyclables
- Déchets pouvant faire l'objet d'actions de prévention
- Déchets disposant de filières spécifiques endéchèterie
- Autres déchets résiduels
- Fines (déchets trop petits pour être recyclés)

Source : ADEME

Selon les données de l'ADEME, en 2017, deux tiers des déchets enfouis à l'ISDND sont valorisables, soit 150 kg par hab. :

- 30 % de déchets compostables (méthanisation)
- 24 % de déchets recyclables, soit 3 % de verre, 4 % de métaux, 2 % de plastique, 1 % de composites, 8 % de carton et 5 % de papier
- 12 % pouvant faire objet de prévention (couches pour bébés et gaspillage alimentaire)

À cela pourrait s'ajouter 8 % de déchets qui devraient être collectés en déchèterie et 19 % de déchets considérés comme résiduels, dont il n'existe pas de filières spécifiques de recyclage ou de traitement pour le moment.

Au total ce serait potentiellement 94 % des OMR qui pourraient ne plus être enfouies.

De plus, 90 % des déchets présents dans le lagon sont des déchets plastiques (dont les 2/3 sont valorisables).

1 CENTRE D'ENFOUISSEMENT

à l'Installation de stockage des déchets non-dangereux (ISDND) de Dzoumogné.

RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS

L'économie circulaire à Mayotte, un potentiel à valoriser

Une hausse des déchets parallèle à la croissance démographique et à celle de la consommation

À Mayotte en 2017, 57 018 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMR) ont été collectées (+6,9 % en glissement annuel, +54,9 % depuis 2006).

Cela représente 222 kg/hab. collectés à Mayotte en 2017, contre 260 kg/hab. en France métropolitaine et 275 kg/hab. à La Réunion (2015). Pour autant, seulement 2,1 % des déchets ménagers collectés en 2016 à Mayotte sont valorisés.

En 2017, pour assurer le ramassage des déchets recyclables, 157 points de collecte d'emballages sont répartis sur le département (acier, aluminium, plastique, verre et cartons). Leur gestion est assurée par CITEO, un éco-organisme en charge de la filière responsabilité élargie du producteur (REP) des emballages ménagers.

L'absence de structures de recyclage et de déchèteries à Mayotte a pour conséquence l'exportation de 350 tonnes de déchets dangereux vers la France hors-DOM et de 3 000 tonnes de déchets issus du tri vers l'Asie. Néanmoins, il existe localement des filières formelles et informelles de réemploi, qui sont cependant peu structurées.



Source : ADEME

Une valorisation des déchets à développer et des filières à structurer

Chaque année l'ADEME lance des appels à projets portant sur 5 volets de l'économie circulaire :

Écoconception des produits, écologie industrielle et territoriale, économie de fonctionnalité, allongement de la durée d'usage, recyclage et valorisation.

La Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte fixe pour objectif 65% des déchets à orienter vers les filières de valorisation au niveau national d'ici 2025. Avec 2,1 % de valorisation en 2016, Mayotte, possède encore de fortes marges de progression à réaliser :

- Filières REP à développer (Pneus, véhicule hors d'usage, Meubles, Textile, produits phytosanitaires...)

- Augmentation du nombre de bornes de tri des déchets et amélioration des performances des collectes sélectives

- Structuration de la filière déchets du BTP

- Déploiement du maillage de déchetteries et des plateformes de valorisation des déchets verts (2020-2021)

- Valorisation des boues

Sources : Département de Mayotte, SINOE, ADEME, SIDEVAM 976, IEDOM, Observatoire des Macros déchets dérivant du parc marin de Mayotte.

SANTÉ

Le Centre Hospitalier de Mayotte investit et se modernise tandis que le secteur privé s'implante face à des besoins de santé toujours plus importants

PLATEAUX TECHNIQUES DU CHM :

1 IRM
 1 scanner
 1 érythrophère
 7 salles de bloc opératoire
 1 laboratoire de biologie médicale
 1 robot de dispensation des médicaments
 1 stérilisateur
 1 caisson hyperbare qui fonctionne 24h/24

13 CENTRES DE CONSULTATION :

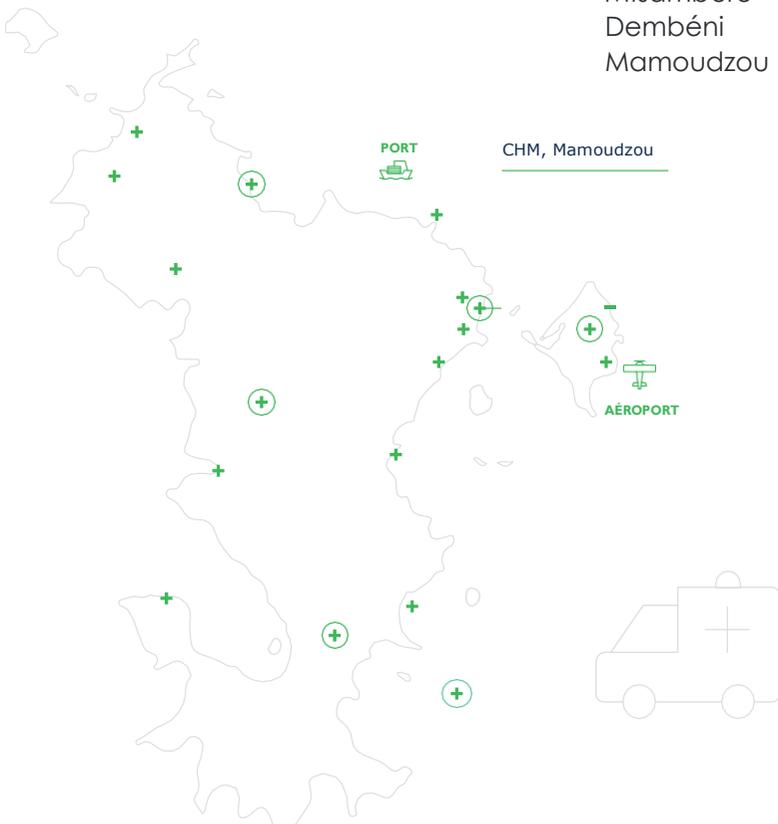
Sada
 Passamainty
 Mtsapéré
 Labattoir
 Pamandzi
 Acoua
 Koungou
 Mtsangamouji
 Bandrélé
 Bouéni
 Mtsamboro
 Dembéni
 Mamoudzou

4 HÔPITAUX PÉRIPHÉRIQUES :

Hôpital Nord Dzoumogné
 Hôpital Centre à Kahani
 Hôpital Sud à Mramadoudou
 Hôpital de Petite Terre

Effectif par professions médicales au 1^{er} Janvier 2019, hors remplaçants

Professions médicales	Nombre
Médecins généralistes	146
Médecins spécialistes	98
Chirurgiens-dentistes	14
Pharmaciens	77
Sages-femmes	204
Masseurs-kinésithérapeutes	90
Infirmiers	810
Opticiens-lunetiers	15
Manipulateurs ERM	30
Orthophonistes	9
Diététiciens	10
Orthoprothésistes	3
Psychomotriciens	7
Podo-orthésistes	2
Ergothérapeutes	9
Orthoptistes	1
Pédicure-podologues	2
Psychologue	49
Total	1 576

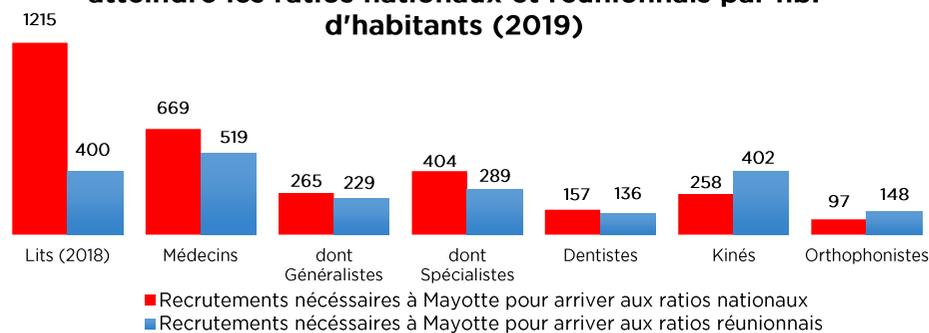


ACTIVITÉ DU CHM EN 2018 :

-540 178 consultations

-37 526 hospitalisations, dont 4 841 en obstétrique (prise en charge de la grossesse et de l'accouchement). Plus de 1 000 évacuations sanitaires (EVASAN) vers Mayotte et de Mayotte vers La Réunion ou la France métropolitaine sont réalisées chaque année.

Estimation des besoins de santé à Mayotte pour atteindre les ratios nationaux et réunionnais par nb. d'habitants (2019)



Calculs: ADIM
Source : ARS OI, DRESS, Insee

Des besoins en structure et en personnel

Bien que Mayotte dispose d'un hôpital et d'équipements modernes, des investissements en structure et en personnel sont nécessaires pour répondre à une demande de soins en constante croissance.

Projets en cours :

- Unité de soins de suite et de réadaptation (SSR) de petite terre (livraison prévue en 2020)
- Clinique Privée (Médecine et chirurgie) de 50 lits à Dombéni (livraison prévue dans les 4 ans).

Programme d'activités 2019 -2021 du CHM :

20 millions d'euros

- 1 hélistation inaugurée en 2019
- 1 salle opératoire supplémentaire pour 2020
- 15 lits supplémentaires pour 2021
- 1 nouveau bâtiment pour les consultations médicales en 2021

Programme d'activités 2021 -2028 du CHM :

172 millions d'euros

- 2 salles opératoire supplémentaire pour atteindre un nombre total de 10
- Doublement des capacités de l'hôpital (opérations, soins intensifs, consultations)
- Modernisation des supports logistiques et techniques

Besoins et futurs développements

- SSR supplémentaires
- Maisons de santé
- Médico-social :
Création d'un ou deux EPHAD d'ici 5 ou 10 ans (2 x 68 places) et d'une maison d'accueil spécialisée pour les polyhandicapés (15 places de prévues)

- Institut médicoéducatif (IME)

En 2018, 411 lits sont disponibles à Mayotte soit 1 lit pour 634 habitants contre 1 lit pour 165 habitants au niveau national (public, privé et non-lucratif confondus). Pour atteindre les ratios nationaux, près de 1 200 nouveaux lits seraient nécessaires.

En 2019 :

- **Médecins** : 91 pour 100 000 hab. contre 339 et 283 pour 100 000 hab. au niveau national et à La Réunion, soit 669 recrutements à réaliser pour atteindre les ratios nationaux.
- **Sages-Femmes** : 76 pour 100 000 habitants, contre 34 et 49 pour 100 000 hab. au niveau national et à La Réunion, mais un besoin toujours existant.
- **Dentistes** : 5 pour 100 000 habitants, contre 64 et 56 pour 100 000 hab. au niveau national et à La Réunion, soit près de 157 recrutements à réaliser pour atteindre les ratios nationaux.
- **Orthophonistes** : 3 pour 100 000 habitants, contre 39 et 58 pour 100 000 hab. au niveau national et à La Réunion, soit près de 100 recrutements à réaliser pour atteindre les ratios nationaux.
- **Kinésithérapeutes** : 33 pour 100 000 habitants, contre 129 et 183 pour 100 000 hab. au niveau national et à La Réunion, soit près de 260 recrutements à réaliser pour atteindre les ratios nationaux

Afin d'améliorer l'attractivité du département, l'ARS propose un certain nombre d'avantages comme les contrats d'attractivité pour les médecins, les sages-femmes et les chirurgiens-dentistes désirant s'installer :

- Contrat d'aide à l'installation de 60 000 € pour faire face aux frais d'investissement en début d'activité
- Aide à l'installation du cabinet médical de 30 000 €
- Aide à l'investissement allant jusqu'à 50 000 € du département
- Une aide supplémentaire de 6 000 à 12 000 € par an à partir du 1^{er} Janvier 2020
- Aide à l'installation : billet d'avion, caution et premier mois de loyer pris en charge

Le développement d'un vivier local est nécessaire et souhaité par l'ARS. La formation de médecins et infirmiers mahorais permettrait entre autres de « fidéliser » le personnel sur le territoire et de limiter les turnovers importants liés aux recrutements extérieurs. Elle sera notamment facilitée par la fin du numérus clausus en première année de médecine.

Le projet gazier du Mozambique va accélérer le développement du secteur de la santé à Mayotte tant sur l'hôpital public que dans le secteur privé. En effet, Mayotte se trouve à 500 km de Pemba (nord du Mozambique) et est bien positionnée en matière d'offre de soins ainsi qu'en capacité de traitement des évacuations sanitaires. De plus, une offre complémentaire est proposée en partenariat avec La Réunion pour les spécialités non présentes sur l'île.

Sources : ARS OI, Centre Hospitalier de Mayotte, Insee, IEDOM, DRESS

LE PORT DE LONGONI, UN PILIER DE L'ÉCONOMIE MAHORAISE

Le Port de Longoni, un pilier de l'économie Mahoraise qui a l'ambition de devenir un Hub dans le canal du Mozambique



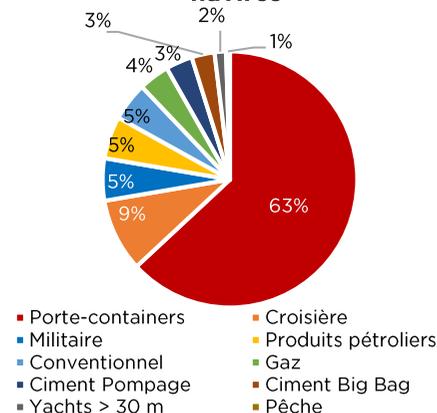
Le Port de Longoni vu du ciel / F. Ongaretto, MCG

Construit en 1992, le Port de Longoni est situé à 300 km des côtes malgaches et à 450 km des côtes de l'Afrique de l'est, au cœur du Canal du Mozambique, sur l'axe des routes maritimes « Nord-Sud ». Il est géré par Mayotte Channel Gateway depuis 2013, et ce, pour une période de 15 ans.

En 2018, 206 navires ont fait escale au port de Longoni (+7,9 % sur 1 an), dont 63 % de porte-containers.

La zone portuaire s'étend sur 61 ha avec une zone d'accès restreinte (ZAR) de 14 ha.

Fréquentation du port de Longoni par types de navires



Source : Mayotte Channel Gateway

Le Port possède 3 terminaux :

- Quai 1, réservé en priorité au conventionnel, 130 m de long, 11,5 m de tirant d'eau (TE), plateforme de stockage de 3,5 ha

- Quai 2, réservé en priorité aux conteneurs (mis en service en 2010), 223 m de long, 14 m TE, 3 grues 400 tonnes, 4 ponts roulants de stockage

- Terminal pétro-gazier

1 dépôt d'hydrocarbures de 16 000 m³, 1 centrale électrique, 2 zones d'activités industrielles (18,3 ha au total et 38 entreprises), 1 zone de stockage de 9,5 ha (auquel s'ajoutera une future plateforme pro de 4 ha).

Plus de 150 millions d'euros seront investis de 2013 à 2028 pour positionner le port de Longoni comme hub maritime dans le canal du Mozambique : acquisition d'équipements de manutention, aménagement des infrastructures, extension des plateformes logistiques et extension de la zone d'activité.

Près de la totalité du fret entrant ou sortant de Mayotte transite par le Port de Longoni.

Capacité maximum de stockage des conteneurs : 7 550

Capacité de débarquement : 7 à 10 conteneurs/h et 15 à 22 conteneurs/h avec grues.

Capacité d'accueil :

tous les navires de moins de 300 m de long et de 14 m de TE.

En 2018, le trafic s'élève à 1,1 millions de tonnes manipulées au Port de Longoni, (+142 % depuis 2008) :

- 902 830 t de conteneurs, soit 108 392 conteneurs estimés en équivalent vingt pieds (EVP) (+58,8 % sur 1 an)

- 205 192 t d'hydrocarbures

Nombre de conteneurs manipulés au Port de Longoni en 2018

	Entrant et sortant de Mayotte	Transbordement plein	Transbordement vide	Total
Importation	19 455	13 758	13 659	46 872
Exportations	762	29 954	30 804	61 520
Total	20 217	43 712	44 463	108 392

Source : Mayotte Channel Gateway

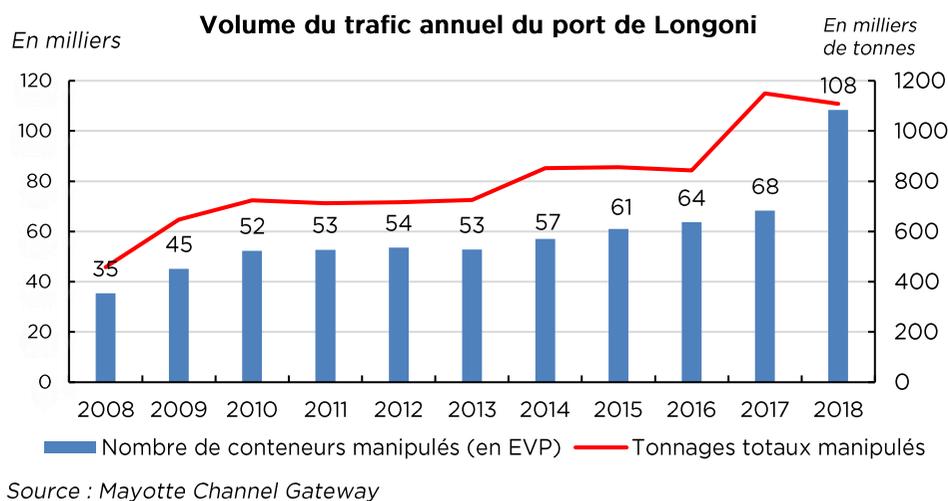


La hausse du trafic du port de Longoni provient principalement de celle du transbordement (vide et plein) : +81,2 % sur 1 an. Elle est toutefois en partie liée au surstockage occasionné par le mouvement social du début d'année et les problèmes logistiques qu'a connu le port de Vohemar (Madagascar). Cependant, l'augmentation des échanges entre l'Asie et l'Afrique de l'Est, la saturation des autres ports maritimes de la zone (Mombassa, Dar El Salam, Durban, Maputo), son statut français et européen ainsi que l'amélioration des performances liées à l'installation des nouveaux équipements portuaires a permis au Port de Longoni de mieux se positionner sur ce marché. En 2018, le transbordement représente 81,3 % du nombre de conteneurs et 65,3 % des tonnages de conteneurs manipulés.

En 2018, le transbordement représente 81,3 % du nombre de conteneurs et 65,3 % en tonnages manipulés. Il s'agit entre autres de conteneurs redistribués vers les ports voisins.

Le projet gazier au Nord du Mozambique constitue une opportunité permettant au Port de se positionner en tant que Hub dans la Région. Il pourrait jouer à son échelle le rôle de base arrière pour le stockage-relai de matériel (avec potentiellement une transformation

(sur place) ainsi que de plateforme de transit des équipages (environ 5 000 passages paran).



En 2019 : « Améliorations de la desserte »

Ce chantier débuté en 2017, pour un coût de 25,5 millions d'euros est financé en partie par le CEPER et le FEDER :

- Aménagement d'une zone de stockage de 8,5 ha supplémentaires (4,5 ha aménagés en 2018 dans une 1^{ère} phase + une future plateforme pro de 4 ha), qui s'ajouteront aux 5 ha présents initialement, afin de tripler la capacité d'activité actuelle et doubler le nombre de dessertes d'ici 2023.

- La nouvelle zone de stockage a été équipée de 2 lignes de portiques de stockage supplémentaire en 2019, pour augmenter la capacité actuelle de 6 000 conteneurs.

- Mise en place du dispositif ISPS, soit le « Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires »

Études en cours sur la création d'un quai flottant de 275 m de long.



En 2028 : Proposer une alternative au « tout-Mamoudzou » en créant un nouveau pôle d'activité

Remise à niveau du terminal pétro-gazier, rénovation et extension du quai 1. Augmentation de la taille de la zone d'activité de 35 à 39 ha :

- 25 à 35 ha gagnés grâce aux remblais du platier Est
- 9 ha gagnés par desterrassements

Futures implantations :

- 160 à 200 entreprises dans la nouvelle Zone d'activité
- Production électriques (gaz et biomasse)
- Chantier naval
- Quartier-technopole
- Marina



En 2050 : multiplier par 5 ou 6 l'activité actuelle pour répondre à la croissance démographique et au développement économique

- Atteindre 350 000 à 400 000 conteneurs manipulés annuellement
- Quai 1 reconstruit et étendu à 180 m
- Création d'un quai 3 de 275 m de long
- Pôle activité sur 44 ha
- 4 500 emplois au Port et dans la Zone d'activité

Sources: Mayotte Channel Gateway, CMA- CGM





Lignes maritimes commerciales liant à travers le Port de Longoni, Mayotte au reste du monde en 2019.

Source : CMA-CGM

AÉROPORT DE MAYOTTE

Un Aéroport aux normes européennes en forte croissance qui cherche à s'adapter aux nouveaux enjeux de développement de Mayotte

Géré par l'Etat jusqu'en 2010, la gestion de l'aéroport a été déléguée en 2011 au groupe SNC-Lavalin, puis à EDEIS à partir de 2017.

Il comporte une aérogare de 7 500 m² inaugurée en 2014, ayant une capacité d'accueil maximum de 600 000 passagers par an.

L'aéroport dispose d'une piste unique de 1 934 m de long et de 45 m de large.

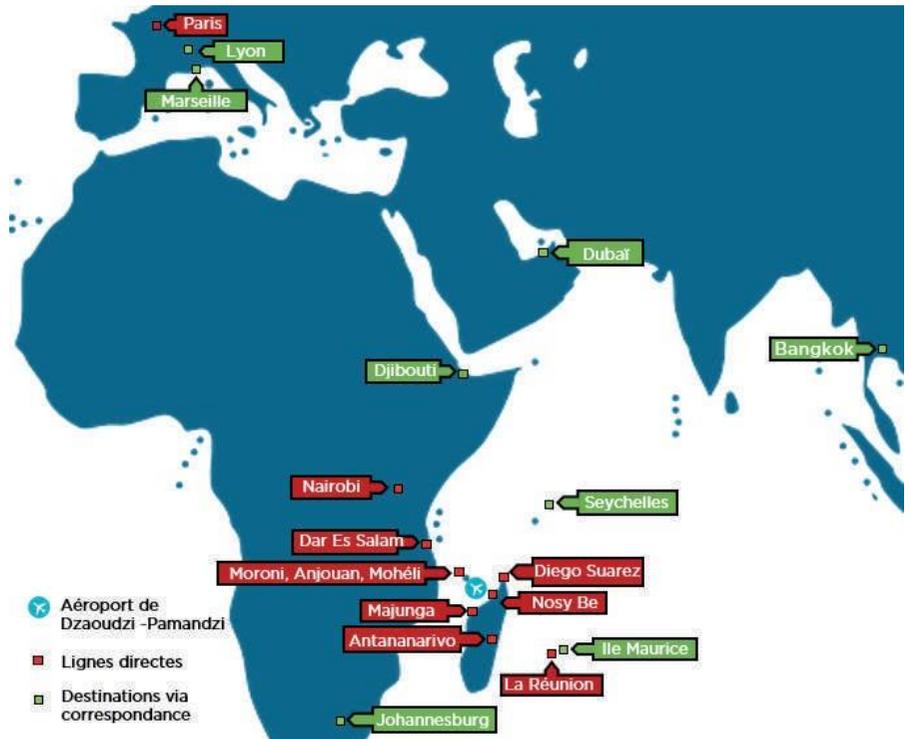
Une hausse de 47 % du nombre de passagers en 10 ans

5 compagnies sont présentes sur le marché mahorais : Air Austral, Kenya Airways, Air Madagascar, Ewa Air et AB aviation.

Elles proposent 11 lignes directes, ainsi qu'un certain nombre de destinations via correspondance.

L'aéroport de Dzaoudzi-Pamandzi dispose d'une infrastructure certifiée aux normes européennes, ayant la capacité d'accueillir de gros porteurs

Aires de sécurité inaugurées en février 2019 pour un montant de 13 M € : 2 lits d'arrêts à l'extrémité de chaque seuil de piste afin de répondre aux nouvelles normes européennes RESA (Runway End Safety Area) sur la sécurité aéroportuaire. Cette solution a été choisie pour ne pas réduire la longueur des pistes d'atterrissage.



Une croissance de l'activité qui s'articule autour des lignes Mayotte-Réunion et Mayotte-Paris

L'aéroport a accueilli 387 869 passagers en 2019 (+0,5 % sur 1 an, +44,1 % sur 10 ans) :

- 114 833 provenant de vols internationaux
- 267 151 provenant de vols nationaux
- 5 885 en transit

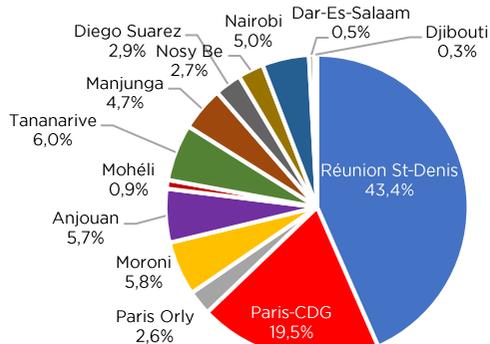
Les deux tiers du trafic de passagers se concentre sur les liaisons entre Mayotte et La Réunion et entre Mayotte et Paris.

En 2019 l'aéroport de Dzaoudzi-Pamandzi a compté 4 469 mouvements aériens commerciaux (-20,1 % sur 1 an) et 8 786 mouvements aériens non-commerciaux.

La baisse des mouvements commerciaux depuis 2016 est due à une diminution progressive de l'activité d'Inter-îles (caractérisée par un nombre important de rotations de petits modules), puis à son retrait du marché accompagné de Corsair à partir du 3^{ème} trimestre 2018.

L'arrivée de plus gros porteurs comme l'Airbus A320 à partir du 1^{er} semestre 2018 explique également la baisse du nombre de mouvements.

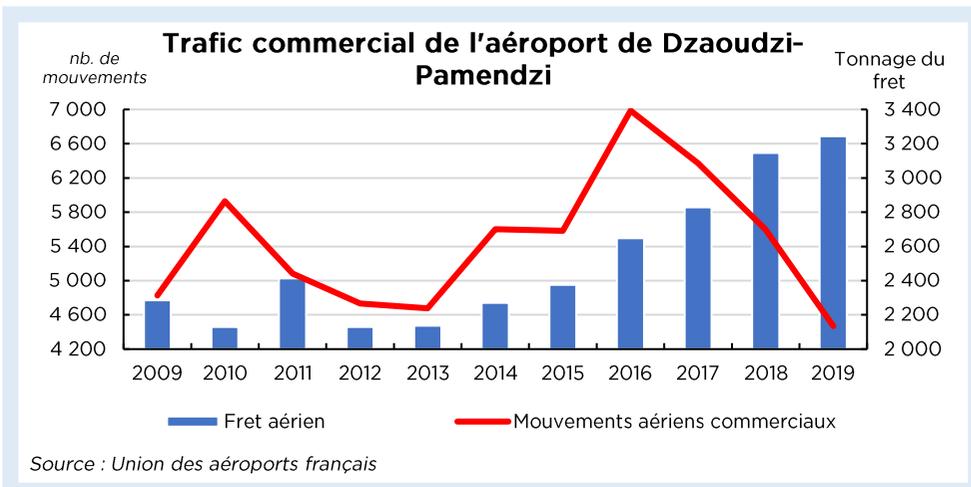
Répartition du trafic de passager selon la ligne empruntée en 2018



Source : Edeis



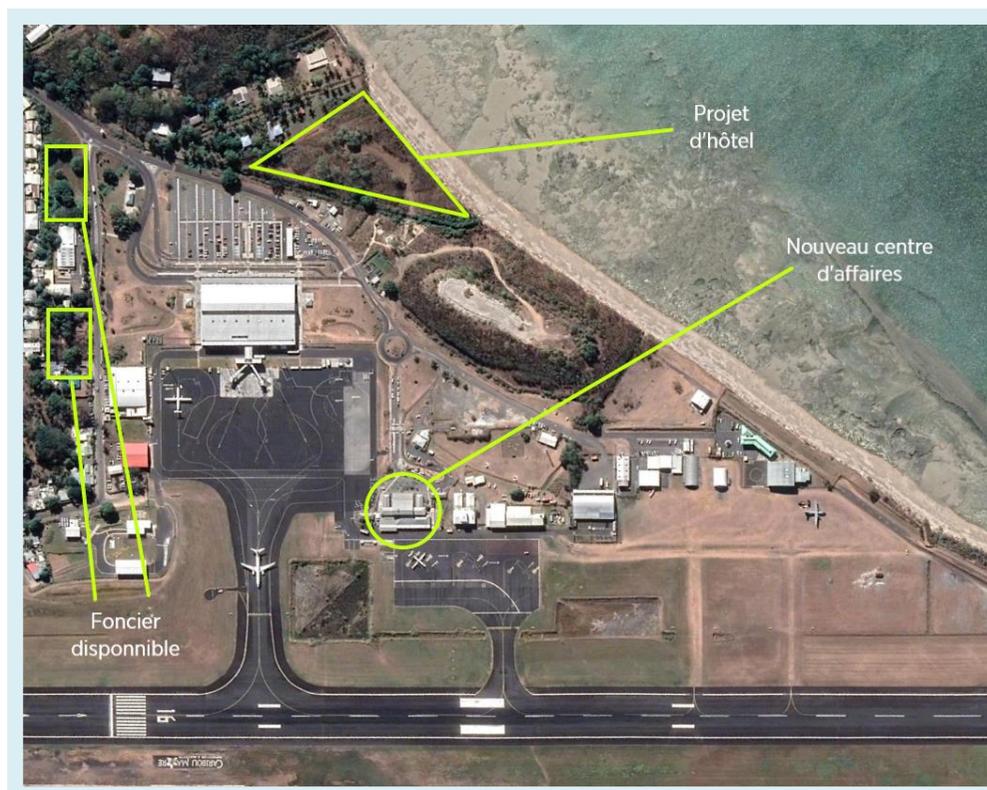
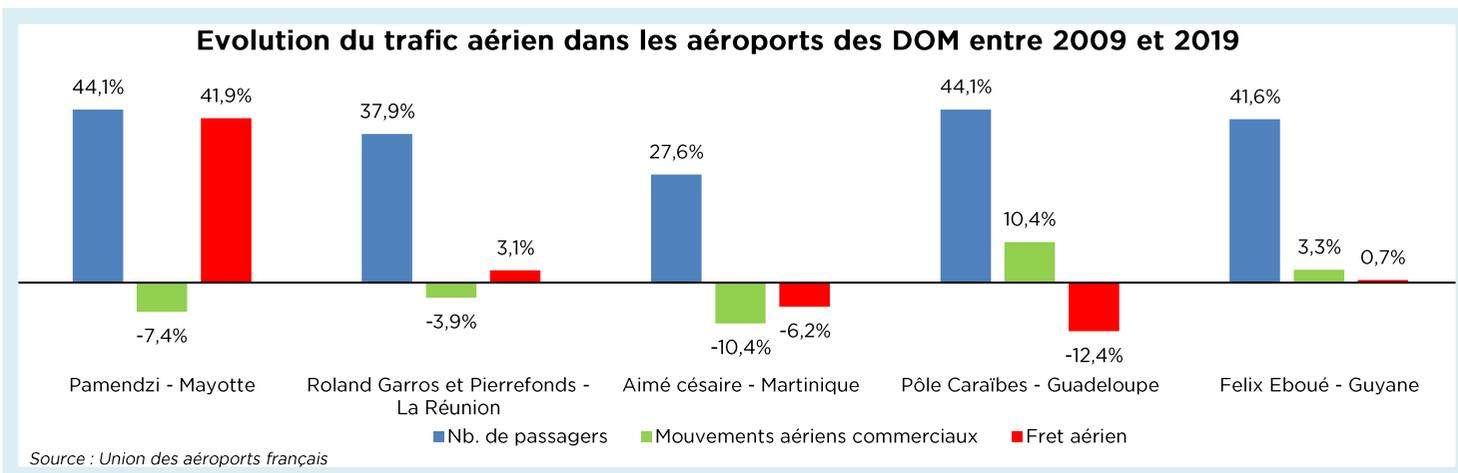
L'ancienne aérogare sera reconvertie en futur centre d'Affaires de 1 200 m²/ Edeis



3 244 tonnes de fret aérien ont transité par l'aéroport en 2019
(+3,1 % sur 1 an, +41,9 % sur 10 ans) :

- 2 416 tonnes de fret aérien commercial (+2,7 % sur 1 an, +57,7 % sur 10 ans)
- 828 tonnes de fret aérien postal

Sur la dernière décennie, Mayotte enregistre parmi les plus forts taux de croissance parmi les aéroports situés dans les départements d'outre-mer.



◀ Une Zone aéroportuaire en mutation

Des projets sont en cours de développement à l'Aéroport et dans sa périphérie pour répondre aux demandes d'augmentation des dessertes, de la capacité d'accueil et de l'amélioration de l'attractivité de celui-ci.

Futur centre d'affaire de 1 200 m² :

Aménagement de l'ancienne aérogare en centre d'affaire pouvant accueillir 150 personnes.

Nouvel Hôtel :

Début des travaux fin 2019 dans l'enceinte de l'aéroport pour un coût estimé de 6 à 8 millions d'euros. Construction de 80 chambres dans une première phase.

Développement du foncier restant :

Côté piste, maintenance avion, côté ville, appel à projets en cours sur la parcelle libre située à l'entrée de l'aéroport.

Piste longue :

Annoncée par le Président de la République le 22 octobre 2019 pour un coût estimé à 200 millions d'euros.

Sources : Edeis, Union des aéroports français

L'emploi et la formation au cœur du développement économique

Un marché du travail marqué par un fort taux d'inactivité, la prédominance du secteur public et une concentration des emplois dans le Nord-Est de l'île.

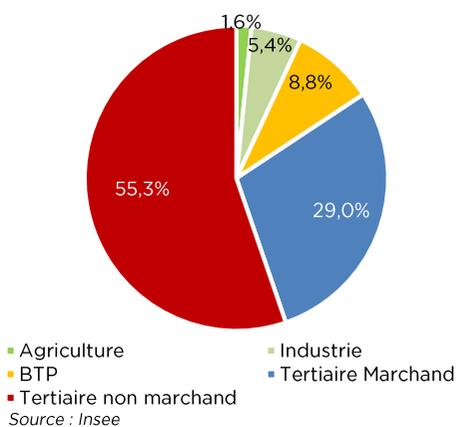
La population mahoraise en âge de travailler (15 ans et plus) au regard de l'emploi au T2 2019

	2019	Evo. 19/18
Population (15 ans et plus)	158 200	+3,8%
Population active	74 600	+2,1%
Taux d'activité	47,2%	-0,8 points de %
Population active occupée	52 200	+10,1%
Taux d'emploi	33,0%	+1,9 points de %
Nombre de chômeurs	22 500	-12,1%
Taux de chômage	30,1%	-5,0 points de %
Population inactive	83 600	+5,4%
Taux d'inactivité	52,8%	+0,8 points de %

Source : Insee

En 2019, l'emploi progresse de nouveau à Mayotte : +10,1 % par rapport à 2018 (après une baisse de 3,3 % entre 2017 et 2018). Le nombre d'actifs occupés augmente en moyenne de 3,8 % par an sur 5 ans, et de 1,9 % en moyenne par an sur 10 ans. Cependant, la population en âge de travailler croît à un rythme identique, ne permettant ainsi pas d'absorber le chômage. À ce phénomène démographique s'ajoute une formalisation et une structuration du marché du travail, donnant lieu à une augmentation du nombre de demandeurs d'emplois. En 2019, le nombre de chômeurs diminue de 12,1 % (-3 100 personnes). Elle est tout d'abord liée à un retour à la normale après une année 2018 minée par un mouvement de grève du début d'année. À cela s'ajoute des créations d'emploi dans le secteur privé qui ont particulièrement été dynamiques : entre 2017 et 2019, 3 700 emplois salariés ont été créés (contre 2 600 entre 2009 et 2017). Cependant, la moitié de ces créations sont à durée déterminée.

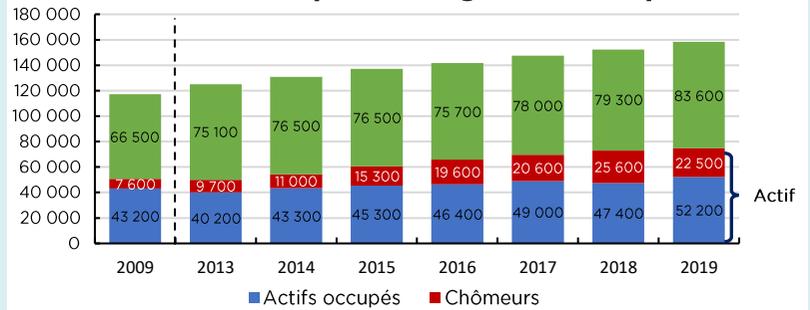
Répartition des emplois totaux par secteur d'activité en 2017



À Mayotte, 34,2 % des personnes en âge de travailler (15-64 ans) occupent un emploi contre les deux-tiers en France métropolitaine et près de la moitié à La Réunion.

Il existe un fort écart concernant les taux d'emploi et d'activité des hommes et des femmes, qui se situent aux alentours de 16 points.

Répartition de la population mahoraise de 15 ans et plus au regard de l'emploi



Plus de la moitié des emplois totaux se trouvent dans le secteur public...

En 2017, à Mayotte, le secteur public est presque aussi bien implanté que dans le reste de la France (il emploie 16 % de la population en âge de travailler contre 21 % en métropole). Cependant, son poids relativement important est principalement lié au faible développement du secteur marchand (qui correspond au secteur privé) : le taux d'emplois est de 13 % localement contre 43 % dans l'Hexagone. Ils sont 18 fois inférieurs à la France métropolitaine dans le commerce et la réparation de cycles et de motos, 12 fois inférieurs dans les activités financières et d'assurance et 9 fois inférieurs dans l'information et la communication.

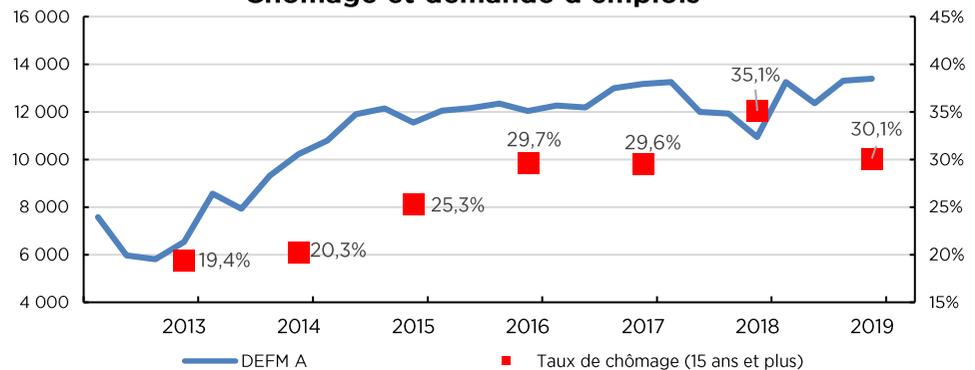
... mais il n'est plus le moteur des créations

Le nombre d'emplois dans le secteur public ne progresse plus en 2019 : -1,5 % par rapport à 2018, tandis qu'il s'était stabilisé entre 2017 et 2018. Cela est en partie lié à la baisse progressive des différentes formes de contrats aidés, et ce, malgré l'entrée en vigueur des PEC à partir de 2018. Par conséquent, le secteur privé est le seul moteur de création d'emploi sur les deux dernières années.

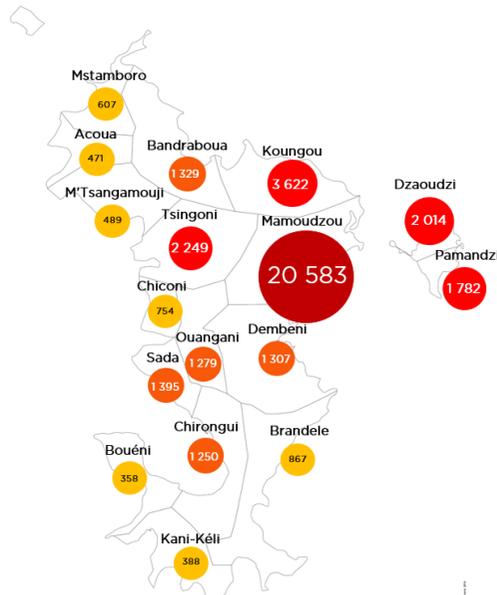
Enquête Besoin de main d'œuvre 2019 de Pôle emploi

5 310 projets d'embauche sont prévus sur l'année, soit 9,9 % de plus qu'en 2018. Cependant, 42,6 % de ces projets rencontrent des difficultés (qualification et expérience inadéquates, turnover important, nature de l'emploi...).

Chômage et demande d'emplois



Nombre d'emplois offerts par communes en 2017



Source : Insee, Cap Carto, IFN France 2016

La formation, source d'intégration sur le marché du travail et de résorption du chômage

Le faible taux d'emploi à Mayotte est en partie lié à un secteur marchand moins développé et peu générateur d'emplois. Il est également dû à une main d'œuvre moins qualifiée.

Plus des deux tiers des emplois se concentrent dans le Nord-Est de l'île

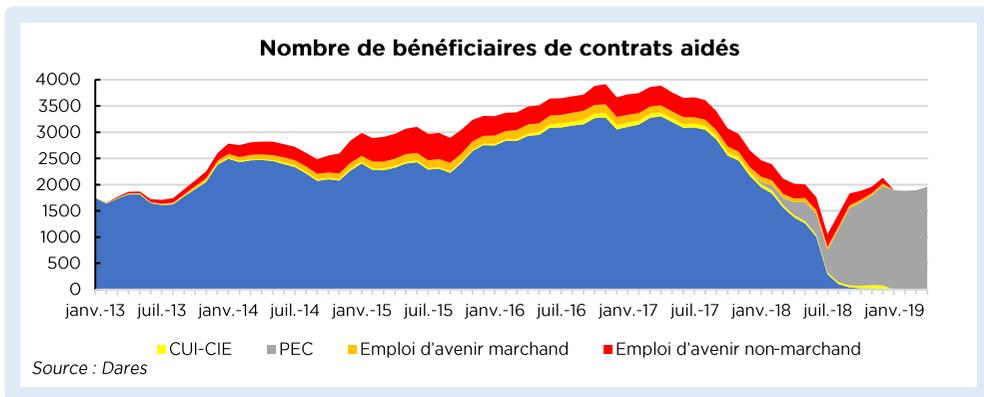
En 2017, la moitié des emplois offerts se situent à Mamoudzou, mais de nouveaux bassins d'emplois émergents voient le jour à Koungou (lié au port de Longoni) et en Petite Terre. Néanmoins, dans ces communes, les habitants sont davantage exclus du marché du travail en comparaison de l'Ouest et du Sud de l'île. En outre, 48 % des actifs occupés mahorais travaillent dans une commune différente de leur lieu d'habitation.

Poids du secteur informel

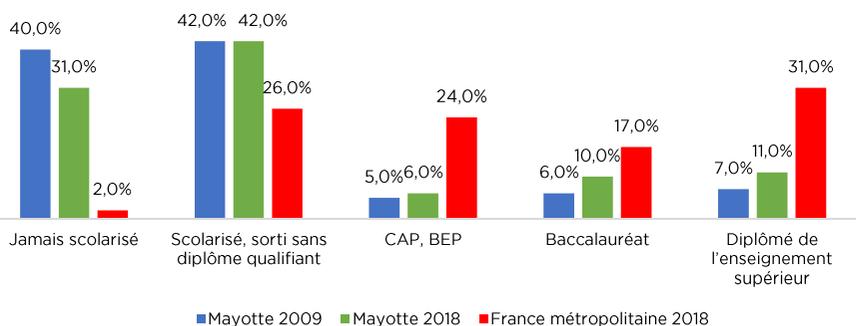
6 640 emplois informels sont estimés par l'Insee en 2015 (soit 14 % des emplois formels), il s'agit cependant essentiellement d'activités de subsistance.

Dispositifs de facilitation à l'embauche

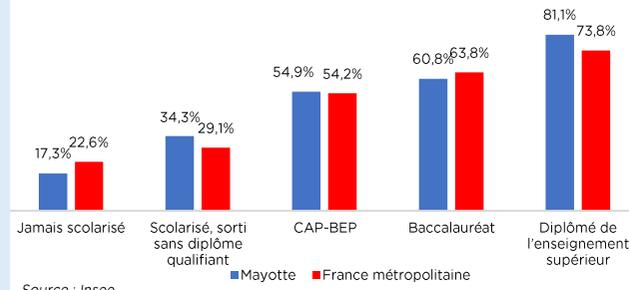
De nombreux dispositifs d'aide à l'emploi ont été mis en place, puis remplacés progressivement par les Parcours emploi compétences (PEC) destinés aux employeurs du secteur non-marchand. Les emplois aidés permettent de résorber une partie du chômage : stabilisation autour de 2 100 PEC en 2019. Toutefois, dans leur globalité ils ont fortement diminué : ils étaient près de 4 000 fin 2016.



Niveaux de formations de la population de plus de 15 ans



Taux d'emploi selon le niveau de qualification



À Mayotte, en 2018, seul 27 % des individus de plus de 15 ans sortis du système scolaire disposaient d'un diplôme qualifiant contre 72 % en France métropolitaine. Ce taux a toutefois augmenté localement au cours de la dernière décennie puisqu'il était de 18 % en 2009. Cependant, en lien avec les faibles niveaux de qualification et les forts taux de déscolarisation, 39 % des jeunes de 15 à 29 ans (soit 25 000 individus) ne sont ni en emploi ni en formation contre 13 % en France métropolitaine. Les personnes disposant d'un diplôme sont mieux intégrées sur le marché du travail : à Mayotte seul 17,3 % des personnes de plus de 15 ans jamais scolarisées sont en emploi, contre 60,8 % pour celles ayant le niveau baccalauréat et 81,1 % pour celles ayant un diplôme de l'enseignement supérieur. Les taux de qualifications sont également différents selon l'origine. Ainsi parmi les personnes de 15 ans ou plus nées en France hors-Mayotte se trouvant hors du système scolaire, 67,5 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 12 % pour celles nées à Mayotte et 4,7 % pour celles nées à l'étranger.

Ainsi, pour acquérir une qualification de l'enseignement supérieur, les jeunes mahorais sont le plus souvent obligés de se rendre en dehors du département : en 2015, les deux tiers des néo-bacheliers ont quittés leur île pour poursuivre leurs études. Les habitants de Mayotte de plus de 15 ans ayant passés 6 mois ou plus à La Réunion ou en Métropole sont 67 % à être diplômés (tous diplômes confondus) contre 27 % pour cette tranche d'âge dans sa globalité.

Les niveaux de qualifications sont également hétérogènes au sein du département. Les habitants du Sud, de l'Ouest et de Petite terre, mieux intégrés sur le marché du travail, ont des taux de qualification supérieurs au reste de l'île.

Des formations qualifiantes publiques et privées existent également à Mayotte (Centre universitaire, BTS, Institut de formation en soins infirmier, École

d'apprentissage maritime, centres de formations...) favorisant l'intégration des jeunes au marché du travail, mais elles restent limitées à certains domaines ou à un certain niveau (l'absence de certaines formations en master pousse par exemple les étudiants à poursuivre leurs études à La Réunion ou dans l'Hexagone).

Compte tenu de sa jeunesse, du vieillissement de la population nationale et de son développement économique, Mayotte pourrait, avec la progression du niveau de qualification de sa population, se trouver dans le futur parmi les départements les plus actifs de France.

Sources : Insee, Pôle emploi, DIECCTE, Dares

KENYA

TANZANIE

MOZAMBIQUE

COMORES
MAYOTTE



MADAGASCAR

MAURICE

LA RÉUNION



AFRIQUE
DU SUD

OuiMayotte



2^e

FORUM ÉCONOMIQUE MAYOTTE

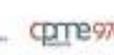
TERRE D'OPPORTUNITÉS
AU CŒUR DU CANAL
DU MOZAMBIQUE

12 | 13 NOV.
2019

MAMOUDZOU

www.forumeconomiquemayotte.org

Conception: May, L'arp



ENSEMBLE NOUS AGISSONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE MAYOTTE



ADim

AGENCE
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INNOVATION
DE MAYOTTE

Maison de l'Entreprise,
Place Mariage
97600 Mamoudzou

+262 639 232 636

www.adim-mayotte.fr

